

CountrySide

European Landowners' Organization

N° 195

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021 - BIMENSUEL - FR



**Politiques d'atténuation des effets
du changement climatique en Europe :
L'objectif « zéro carbone » et le secteur de
l'agriculture, de la sylviculture
et de l'aménagement du territoire**

Un mélange d'utilisation des terres agri-voltaïque



Editorial

Thierry de l'ESCAILLE, Secrétaire général

Tables des matières

- 3 Politiques d'atténuation des effets du changement climatique en Europe : L'objectif « zéro carbone » et le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'aménagement du territoire

- 8 Les propriétaires et gestionnaires forestiers européens demandent des clarifications majeures sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE

- 9 Agriculture et santé des terres : le terrain d'entente entre l'agriculture et la préservation
Ce que le loup nous apprend sur la société d'aujourd'hui.

- 11 Le langage clair dans la communication agricole - un pont pour la confiance des citoyens.

- 12 Prendre le terrain au sérieux dans la gestion spatiale des risques d'inondations

- 13 Promouvoir l'utilisation durable des terres sous-utilisées pour la production de bioénergie par le biais d'une plateforme en ligne pour l'Europe

- 14 L'utilisation par les agriculteurs d'engrais fabriqués à partir d'éléments nutritifs recyclés aidera l'agriculture européenne à faire un grand pas en avant vers une économie circulaire fondée sur la biodiversité.

- 15 Gestion durable des sols pour libérer le potentiel de biodiversité des sols et accroître le bien-être environnemental, économique et social

- 16 Agenda

Le débat sur l'avenir de l'agriculture et de la forêt, bien qu'adressant de nombreuses questions pertinentes est trop souvent théorique si ce n'est rhétorique, ce qui donne le sentiment que la réflexion est dominée par des passions politiques. Sa compréhension n'est pas facilitée d'une part par le manque d'accroches économiques et d'autre part par le peu de propositions concrètes et praticables donnant aux exploitants ruraux confiance en ce qui leur est proposé.

Pour permettre à ses membres d'aller de l'avant ELO s'est non seulement engagé dans ce débat mais a aussi lancé une série de programmes ou d'initiatives ambitionnant de clarifier comment ce qui est réalisable est praticable.

A titre d'exemple nous développons un programme ambitieux en développant le réseau AgriLife qui intègre les adaptations souhaitables à la gestion agricole et met en exergue les techniques à disposition. Une agriculture régénérative, la production de biodiversité et la séquestration du carbone vérifiée sérieusement sont au cœur de notre intérêt. Nombre de producteurs sont à même de le faire s'ils n'en faisaient pas déjà l'essentiel.

Ce débat nous le menons avec les grands acteurs tels IUCN. Nous nous sommes exprimés en ce sens avec eux au congrès mondial de la nature début septembre à Marseille. Nous continuerons dans le cadre du Forum pour le Futur de l'Agriculture qui discutera le 2 décembre prochain à Paris des voies et moyens à mettre en place avec la Présidence Française à venir.

La tâche qui nous attend est énorme, mais nous exploitants ruraux avons pour habitude de relever les défis.



Politiques d'atténuation des effets du changement climatique en Europe : L'objectif « zéro carbone » et le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'aménagement du territoire

Propositions de politiques d'ÉLO pour la COP26 à Glasgow, Écosse (Royaume-Uni), novembre 2021.

Michael SAYER, Conseiller spécial d'ÉLO

Cette année, nous apprendrons si le monde est encore capable de relever le défi d'atteindre l'objectif fixé par l'accord de Paris de 2015, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré au-dessus des niveaux préindustriels, un niveau qui devrait maintenant être atteint d'ici 2040 et probablement peu après 2030, et si la réduction des émissions à zéro carbone d'ici 2050 sera désormais suffisante. Alors que les négociateurs sur le climat se préparent pour la COP26, il existe toujours un écart d'émissions équivalent à 1,2 à 1,7 degré Celsius entre les promesses nationales contenues dans les contributions déterminées au niveau national et les réductions d'émissions nécessaires, en 2015, pour maintenir le réchauffement à 1,5 degré. Au 31 juillet, 87 des 197 parties à la convention sur le changement climatique n'avaient toujours pas soumis de CDN (contribution déterminée au niveau national) actualisés. Il existe également un déficit de financement de quelque 21 milliards de livres sterling sur les 100 milliards de livres sterling de financement du climat convenus à Paris.

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique clairement que même le maintien du réchauffement à plus 2 degrés nous échappe désormais. Le réchauffement a augmenté de 0,2 degré depuis 2000. Les épisodes de sécheresse agricole et écologique survenant une fois tous les dix ans à la fin du XIXe siècle ont presque doublé en fréquence. L'année 2020 a été, à l'échelle mondiale, l'une des trois plus chaudes depuis 1850, avec une augmentation de 0,6 degré par rapport à la moyenne de 1981-2010 : en Europe, les latitudes supérieures se réchauffant plus rapidement, 2020 a été l'année la plus chaude depuis 1850, avec une augmentation de 0,9 degré par rapport à la moyenne de 1981-2010. Les incendies de forêt de juillet 2021 ont libéré environ 343 millions de tonnes de CO₂ dans le monde (service Copernicus de surveillance de l'atmosphère). Même si l'adoption d'un scénario à faibles émissions (SSP1-1.9) permettrait d'inverser progressivement l'augmentation de la température de surface en dessous de plus 1,5 degré à partir de 2080 environ, l'élévation du niveau moyen mondial de la mer se poursuivrait encore pendant plusieurs siècles.

1. Le déficit d'émissions dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des terres

Le point de départ de cette note est l'écart, dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres (AFOLU), entre les émissions agricoles annuelles de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O) et les absorptions nettes annuelles de carbone (piégeage du carbone) provenant de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (LULUCF). Pour l'UE (UE-PK y compris le Royaume-Uni), en 2019, l'écart s'élevait à 195 Mt équivalent CO₂ (429 - 234 séquestration nette de LULUCF), contre 191 Mt équivalent CO₂ en 2017. Les émissions agricoles dans l'UE et au Royaume-Uni sont restées stables depuis 2010, tandis que les absorptions ont diminué dans les deux cas.

L'UE s'est maintenant engagée à atteindre la neutralité collective dans le secteur d'ici 2035, en réduisant les émissions nettes à 39,9 MtCO₂eq d'ici 2030, une stratégie qui dépend principalement de l'augmentation des absorptions annuelles à 310 MtCO₂eq d'ici 2030. Dans ces conditions, le Danemark, les Pays-Bas et l'Irlande resteraient des sources nettes d'émissions provenant du secteur LULUCF en 2030. Toutefois, une approche plus ambitieuse de la réduction des émissions agricoles pourrait permettre à ce secteur de compenser les émissions des autres secteurs d'ici 2035. À lui seul, le Royaume-Uni, dont la couverture forestière est de 13%, ne pourrait aspirer à la neutralité sectorielle d'ici 2035 sans une réduction importante des émissions agricoles.

2. La place centrale du bétail et des systèmes d'élevage dans les émissions agricoles

Le poids des émissions de méthane de l'agriculture

La structure des émissions agricoles de l'UE en 2019 est présentée ci-dessous, à partir de l'inventaire annuel des GES de l'UE 1990-2019 et du rapport d'inventaire 2021, Fig. 5.3.

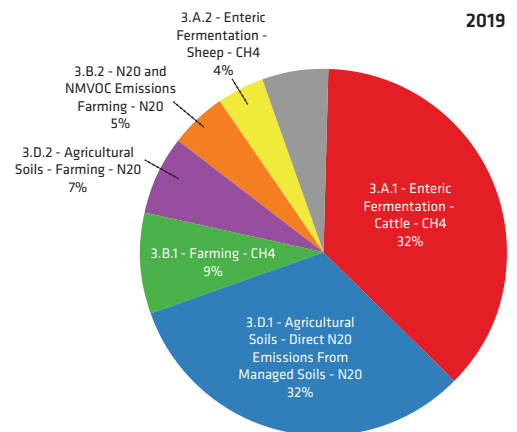


Fig. 3. Émissions de GES de l'UE provenant de l'agriculture en 2019 au PRG à 100 ans (Inventaire annuel des GES de l'UE 1990-2019 et Rapport d'inventaire 2021, Fig. 5.3).

On constate que le poids direct du bétail dans les émissions est de 55% et qu'il se compose des catégories 3.A.1 (CH₄ provenant de la fermentation entérique des bovins, 37%) plus 3.A.2 (CH₄ provenant de la fermentation entérique des ovins, 4%) plus 3.B.1 (CH₄ provenant de la gestion des fumiers, 9%) plus 3.B.2 (émissions de N₂O et de NMVOC provenant de la gestion des fumiers, 5%), les émissions de la catégorie 3.B étant très majoritairement attribuables aux bovins.

Cependant, les systèmes d'élevage, en particulier les systèmes intensifs qui dépendent peu du pâturage, sont également dépendants des aliments à base de céréales et aussi, dans le cas de la volaille et des porcs, du soja importé.

Étant donné que les terres arables sont en partie utilisées pour produire des aliments pour le bétail, une partie (non quantifiée) des émissions de l'UE dans les catégories 3.D.1 (émissions directes de N₂O provenant des sols gérés, représentant 32% des émissions agricoles) et 3.D.2 (N₂O provenant des dépôts atmosphériques, du lessivage de l'azote et du ruissellement, représentant 7% des émissions agricoles) est également indirectement attribuable aux systèmes d'élevage.

Bien que les émissions globales du bétail dues à la fermentation entérique (catégorie 3.A) aient diminué de 21% depuis 1990, cela est dû à une baisse de 28% du nombre de têtes de bétail, et le chiffre global masque des augmentations en Espagne et en Irlande où le nombre de têtes de bétail a augmenté. Parallèlement, le facteur d'émission implicite pour les bovins laitiers est passé de 103 à 130 kg/tête/an entre 1990 et 2019, avec une augmentation de 48 à 52 kg/tête/an pour les bovins non laitiers.

Il convient de noter que les émissions sont déclarées en tant que CO₂eq sur la base d'un potentiel de réchauffement planétaire (PRP) sur 100 ans, conformément à la pratique internationale pour les gaz autres que le CO₂ dans les inventaires nationaux et en utilisant les valeurs du quatrième rapport d'évaluation du GIEC (AR4/1, tableau 2.14). En raison de la courte durée de vie du CH₄ dans l'atmosphère (conventionnellement 12,4 ans, mais révisée depuis le cinquième rapport d'évaluation à 11,8 ± 1,8 ans), l'utilisation de son PRG de 25 sur 100 ans réduit considérablement son effet par rapport au PRG de 72 sur 20 ans. En comparaison, cet effet d'actualisation ne se produit pas avec le N₂O, dont la durée de vie dans l'atmosphère est beaucoup plus longue (conventionnellement 121 ans, révisée depuis le RE5 à 109 ans ± 10 ans), le PRP/100 de 298 et le PRP/20 de 289. Ces considérations ont conduit à des propositions visant à adopter des approches métriques telles que le PRP* ou le potentiel de changement de la température mondiale combiné (PTC combiné).

Par exemple, l'application des PRG sur 20 ans aux émissions agricoles de GES de l'UE pour 2019 montrerait que les émissions agricoles ont doublé pour atteindre 856 629 Mt CO₂eq et ferait passer les émissions de CH₄ dans les catégories 3.A.1, 3.A.2, 3.B.1 et 3.B.2 de 55 % à 76 % du total.

4

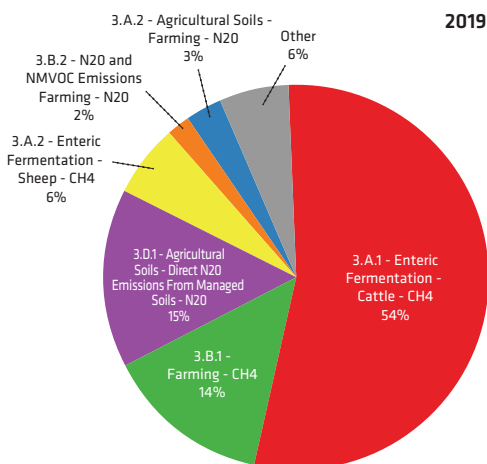


Fig. 4. Émissions de GES de l'UE provenant de l'agriculture en 2019 au PRG sur 20 ans.

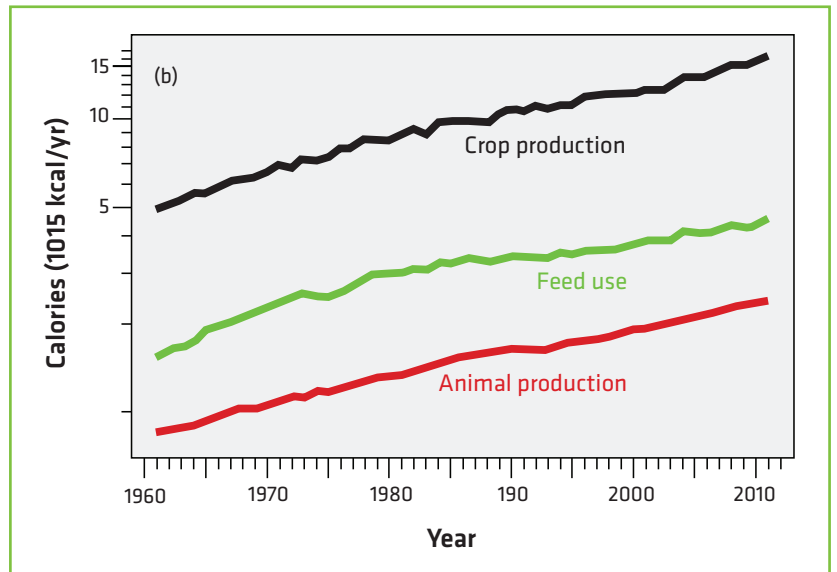


Fig. 5. « Climate Change and Land » (2019), Fig. 5.2 (b).

En outre, le cinquième rapport d'évaluation du GIEC (AR5/1, tableaux 8.7 et 8.A.1) a révisé les PRP : ainsi, le PRP/100 du CH₄ devient 28 avec un PRP/20 de 84, tandis que le PRP/100 du N₂O devient 265 avec un PRP/20 de 264. Les valeurs du PRP du RE5 devraient être introduites dans les inventaires nationaux au titre de l'accord de Paris à partir de 2022-2023, et constituent la base du règlement européen 2021/0201. Même si les GES autres que le CO₂ seront toujours déclarés au PRG/100, les nouvelles valeurs feront apparaître une augmentation du poids des émissions du bétail par rapport aux valeurs actuelles.

Alimentation du bétail et consommation de céréales

La figure 5.2 (b), tirée de *Climate Change and Land* (IPCC, 2019), indique la croissance mondiale de la production animale et l'utilisation correspondante de la production végétale pour l'alimentation animale depuis 1960.

L'UE est le premier exportateur mondial de viande. Les chiffres de la consommation de l'UE montrent que près des deux tiers des céréales cultivées dans l'UE sont utilisées pour l'alimentation animale, un tiers pour la consommation humaine et 3% pour les biocarburants. En outre, le soja est importé des États-Unis, du Brésil et de l'Argentine sous forme de farine ou de graines brutes, dont les Pays-Bas, l'Espagne et le Danemark sont les plus grands consommateurs (données de l'UE), principalement pour la volaille et les porcs. L'expansion de la culture du soja en Amérique du Sud a été particulièrement associée au changement d'affectation des terres au cours des soixante dernières années.

La plupart des aliments à base de céréales sont consommés par le bétail logé toute l'année, tandis que le bétail de pâturage est généralement nourri d'ensilage, de foin ou de paille lorsqu'il est logé pendant les mois d'hiver. Cependant, les petites exploitations ont de plus en plus tendance à développer des systèmes d'élevage intensif où le bétail est logé et où la terre est utilisée uniquement pour l'ensilage et le déversement du lisier. Ainsi, les systèmes intensifs renversent le principe selon lequel la capacité de pâturage de la terre définit le nombre de têtes de bétail.

Stratégies de réduction des émissions dues au bétail

En même temps, il est difficile de voir comment l'agriculture européenne peut contribuer de manière significative à l'atteinte du zéro carbone sans réduction du nombre de têtes de bétail. Cela s'explique par le fait que, fondamentalement, les processus générant les émissions se prêtent moins à la substitution et à l'efficacité que dans le cas du CO₂.

Cela pourrait se faire, potentiellement, en adaptant le nombre de bovins aux pâturages permanents et en réduisant autant que possible les cycles antérieurs d'émissions provenant de l'utilisation de terres arables pour la culture d'aliments pour le bétail. La politique devrait alors viser à soutenir les systèmes d'élevage extensif bien intégrés à leur environnement.

Dans le cas du bétail, les mesures relatives à l'alimentation et au fumier seront probablement trop marginales pour entraîner une réduction importante des émissions. En outre, l'intensification enferme déjà

IL EST TEMPS DE **CHANGER**

JOHN DEERE 8RX



AUGMENTATION DU BÉNÉFICE NET DE 48 €/HA !¹

1CLICK-GO[®]
AUTOSETUP

PLUS DE RENDEMENT GRÂCE À LA PROTECTION DU SOL

Quand un tracteur 8RX travaille sur votre exploitation, votre entreprise part déjà avec un net avantage. Les récents tests menés par Michelin, l'Université des sciences appliquées de Berne et l'institut Agro-Transfert s'accordent à dire que le tracteur 8RX assure un meilleur rendement grâce à sa protection du sol et augmente la productivité grâce à un patinage réduit. Combinez ces avantages avec les fonctionnalités d'agriculture de précision du 8RX tels que 1-Click-Go-AutoSetup et donnez un coup de fouet à votre chiffre d'affaires.



JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE

les systèmes d'élevage dans des cycles d'émissions antérieures.

Changement d'affectation des sols résultant et autres ajustements

Toute réduction du nombre d'animaux est susceptible d'avoir des conséquences sur l'utilisation des terres. En ce qui concerne le bétail de pâturage, il serait possible de passer à la sylviculture. En ce qui concerne le bétail intensif ou logé, il serait également possible de réaffecter les terres arables à d'autres cultures, y compris la bioénergie dans le cadre du cycle annuel de culture. Il faudra également trouver de nouvelles utilisations pour les cultures céréalières qui n'atteignent la qualité d'aliment pour animaux qu'en raison, généralement, de facteurs saisonniers.

En même temps, les mesures de gestion du fumier devraient être concentrées sur la période de l'année (normalement l'hiver) où le bétail est logé.

Néanmoins, le secteur de l'élevage aura besoin d'un soutien important pour contribuer de manière substantielle à la transition vers le concept « zéro carbone », et une grande partie de ce soutien devra être axée sur l'aide à la diversification des entreprises dépendant de l'élevage intensif.

Réductions potentielles des émissions d'oxyde nitreux

En raison de la difficulté relative du cycle de l'azote, la réduction de l'utilisation des engrais à base d'azote reste la principale option pour réduire les émissions de N₂O. L'un des moyens d'y parvenir est d'allonger les rotations des cultures. Par exemple, le domaine de Holkham (Norfolk, Royaume-Uni) a allongé les rotations de cultures pour améliorer la fertilité, en utilisant une rotation de six ans évitant les cultures de paille consécutives (orge d'hiver, colza, blé d'hiver, pommes de terre, orge de printemps, betterave à sucre). Le domaine d'Esterházy (Burgenland, Autriche) s'est converti à l'agriculture biologique en 2003, introduisant une rotation de neuf ans qui comprend de la luzerne et de l'avoine ou une autre culture fourragère pour le bétail de pâturage (actuellement 120 animaux).

Des travaux supplémentaires seraient nécessaires pour établir la viabilité de cette option à intrants réduits.

L'agriculture de précision et l'utilisation de cultures de couverture sont des mesures complémentaires utiles, mais elles risquent d'être trop marginales pour changer la donne, et trop ouvertes aux questions de mesure/vérification et de permanence.

3. Augmenter la séquestration du carbone

Compte tenu de la nécessité de l'additionnalité, du suivi, de la vérification et de la permanence, les mesures les plus intéressantes impliqueront un changement d'affectation des terres par le biais du boisement ou, le cas échéant, le passage des cultures arables aux pâturages permanents. En raison de l'échelle de temps économique intergénérationnelle très longue, le boisement (et le reboisement) devra être soutenu par des subventions pour l'établissement (plantation et soins des jeunes plants lorsqu'ils sont encore à risque) et plus tard par le soutien de la gestion durable des forêts (y compris les éclaircies).

Le boisement (et le reboisement) devrait également être considéré comme une mesure d'adaptation au climat (résilience), bien que localement (par exemple, la restauration des plaines inondables), la conversion des terres arables en pâturages permanents puisse être plus appropriée.

La conception des systèmes sylvicoles sera très importante afin d'optimiser la résilience, le stock de carbone et le potentiel de substitution. La préférence doit être donnée aux structures de couverture continue mixtes et, éventuellement, irrégulières, associées à l'utilisation d'un inventaire forestier périodique (présentant les volumes sur pied par espèce et par classe de croissance, afin de montrer le volume sur pied avec l'accroissement annuel et la récolte annuelle).

Il existe cependant une marge de manœuvre considérable pour améliorer les petites forêts sous-gérées, qui sont une mesure de la sous-mobilisation de la ressource, tant en ce qui concerne la séquestration que la substitution, en raison de mauvais signaux du marché.

L'agroforesterie est une mesure à faible seuil qui peut accroître la résilience et le

stockage du carbone à petite échelle. Les exemples incluent la plantation d'arbres dans les coins de champs, sur les pâturages (*dehesa*, parkland) et dans les haies, en plus de la création de nouvelles haies. Le gouvernement britannique prévoit une augmentation de 40% de la longueur des haies dans le cadre de l'objectif « zéro carbone ».

Environ un tiers du carbone du sol dans le monde est contenu dans la tourbe. La restauration (réhumidification) des tourbières dégradées par le drainage et/ou le surpâturage est une autre mesure essentielle, bien que localisée. Il existe une centaine de programmes de restauration de tourbières en Écosse, y compris dans un certain nombre de domaines faisant parties de notre projet « Wildlife Estates » (PHILIPHAUGH, ROTTAL).

L'engagement de l'UE à atteindre une séquestration nette annuelle de 310 MtCO₂eq (soit une augmentation de 76 MtCO₂eq par rapport à 2019) d'ici à 2030 équivaudrait à 39% de l'écart sectoriel en 2019 au PRP/100, mais seulement à 12% de l'écart au PRP/20 (chiffres de 2019 incluant les absorptions nettes du Royaume-Uni d'environ 1 MtCO₂eq). Elle sera également de plus en plus confrontée aux incendies de forêt, et des mesures efficaces de prévention des incendies seront essentielles pour réussir. Dans le même temps, les 3 milliards d'arbres supplémentaires qui doivent être plantés d'ici à 2030 dans le cadre de la stratégie forestière ne commenceront à fournir des absorptions significatives qu'après 2050.

4. Substitution de matériaux et d'énergie

Cela fait partie intégrante du boisement et du reboisement. À une extrémité de l'échelle, les possibilités de substitution, avec la fourniture d'un réservoir de carbone à base de bois, sont indiquées par les im-



Fig. 11. Le domaine d'Attadale, un domaine faisant partie du « Wildlife Estates » à Wester Ross, en Écosse, possède quatre installations hydroélectriques produisant un total de 4,8 MW.



Fig. 1. Feu de forêt en Sibérie, juillet 2021

meubles d'habitation en bois construits, par exemple, à Sundby (Stockholm) et ailleurs. La nécessité de développer des marchés solides est évidente. L'un des moyens d'y parvenir serait d'adopter des réglementations appropriées en matière de construction.

En matière de gestion forestière, tout en respectant le principe de « cascade », la bioénergie provenant des éclaircies et des déchets sera complémentaire de la substitution pour la construction et l'ameublement, et l'UE et le Royaume-Uni **devraient définir des objectifs pour les deux**. La substitution de l'énergie terrestre peut être encouragée par l'inclusion de cultures énergétiques dans le cycle annuel des cultures. Cela pourrait inclure l'utilisation de blé de qualité alimentaire pour la production de bioéthanol.

L'hydroélectricité à petite échelle est une autre source d'énergie propre, mais elle est actuellement limitée par la nécessité de développer des techniques de production lorsque la hauteur d'eau est inférieure à 2 mètres. Il est important d'observer les besoins de la biodiversité, par exemple en prévoyant des passes à poissons avec des compteurs qui permettent ensuite de suivre les populations.

L'énergie solaire est possible sur presque tous les domaines. À petite échelle, on peut y parvenir en combinant les panneaux solaires avec l'élevage de fruits, de légumes ou de moutons.

6. Un résumé de quelques mesures disponibles

Boisement

Subventions pour l'établissement de nouveaux boisements (plantation, régénération naturelle).

Subventions pour l'éclaircissement afin de permettre une croissance optimale.

Subvention annuelle pour l'intendance (comparable, par exemple, au Higher Level Stewardship au Royaume-Uni).

Échange de carbone dans le boisement postérieur à 1990 sur la base de certificats limités dans le temps et liés à la périodicité de l'inventaire forestier. Dans un tel système, il incomberait à l'acheteur de renouveler le certificat.

Introduction d'une obligation d'inventaire forestier comme condition pour l'échange de C et pour les subventions au-dessus d'une surface donnée (disons 0,5 ha).

Adaptation de la structure des forêts par espèces et classes d'âge afin de donner une plus grande résilience contre la sécheresse, les incendies et les maladies, et d'augmenter le potentiel de séquestration et de substitution.

Inclusion des objectifs de boisement et de substitution dans les contributions déterminées au niveau national.

Agroforesterie

Il s'agit essentiellement de mesures complémentaires qui augmenteront la résilience locale ainsi que la séquestration, par ex :

la plantation et/ou la gestion des haies,

l'augmentation du nombre d'arbres de haies,

la plantation d'arbres sur les pâturages permanents (parc, *dehesa*).

Des subventions de type intendance devraient être disponibles pour ce qui précède, en fonction du niveau d'ambition.

Subventions pour la restauration des tourbières

Un programme ambitieux pour étendre la restauration des tourbières dégradées.

En raison du décalage temporel dans l'optimisation de la séquestration supplémentaire et de la substitution, la structure de

Zéro Carbone sera potentiellement modifiée au fil du temps. Il est donc nécessaire d'adopter une vision politique pour 2100 ainsi que pour 2050.

Bétail

Rachat du cheptel excédentaire (troupeaux ou parties de troupeaux). Ce rachat pourrait être programmé pour coïncider avec le remplacement normal des animaux. Il conviendrait d'examiner si cela pourrait également être structuré comme un paiement de capital/retraite.

Subventions de gestion pour le bétail sur des pâturages permanents à des taux de charge convenus.

Gestion obligatoire du fumier pour le bétail logé, y compris lorsqu'il est logé de façon saisonnière.

Mesure complémentaire : ajustement du bilan alimentaire pour le bétail logé, lorsque des émissions supplémentaires ne sont pas générées.

Réduction de l'utilisation d'engrais azotés artificiels

Soutien de la fixation de l'azote par l'inclusion de légumineuses dans une rotation de cultures arables allongée.

L'agriculture de précision. Il s'agit d'une mesure importante mais essentiellement complémentaire.

Bioénergie

Développement de l'option bioénergétique pour les cultures intercalaires dans la rotation annuelle des cultures arables et pour les céréales n'atteignant pas la qualité meunière ou maltée, par exemple le bioéthanol comme utilisation du blé ou de l'orge de qualité fourragère et de la betterave sucrière.

Soutien au miscanthus et aux taillis à courte rotation.

Utilisation de petits bois, d'éclaircies et de déchets de scierie pour la biomasse.

Énergie hydroélectrique

Développement de l'hydroélectricité à petite échelle, avec mise en place de passes à poissons le cas échéant.

Énergie solaire

Développement de l'énergie solaire à différentes échelles, avec fourniture d'une infrastructure de réseau appropriée.

La version complète de cette prise de position est disponible sur le site web d'ELO.

Pour plus d'informations veuillez contacter Michael SAYER msayer@sparhamhouse.com ou Emmanuelle MIKOSZ emmanuelle.mikosz@elo.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

Les propriétaires et gestionnaires forestiers européens demandent des clarifications majeures sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE



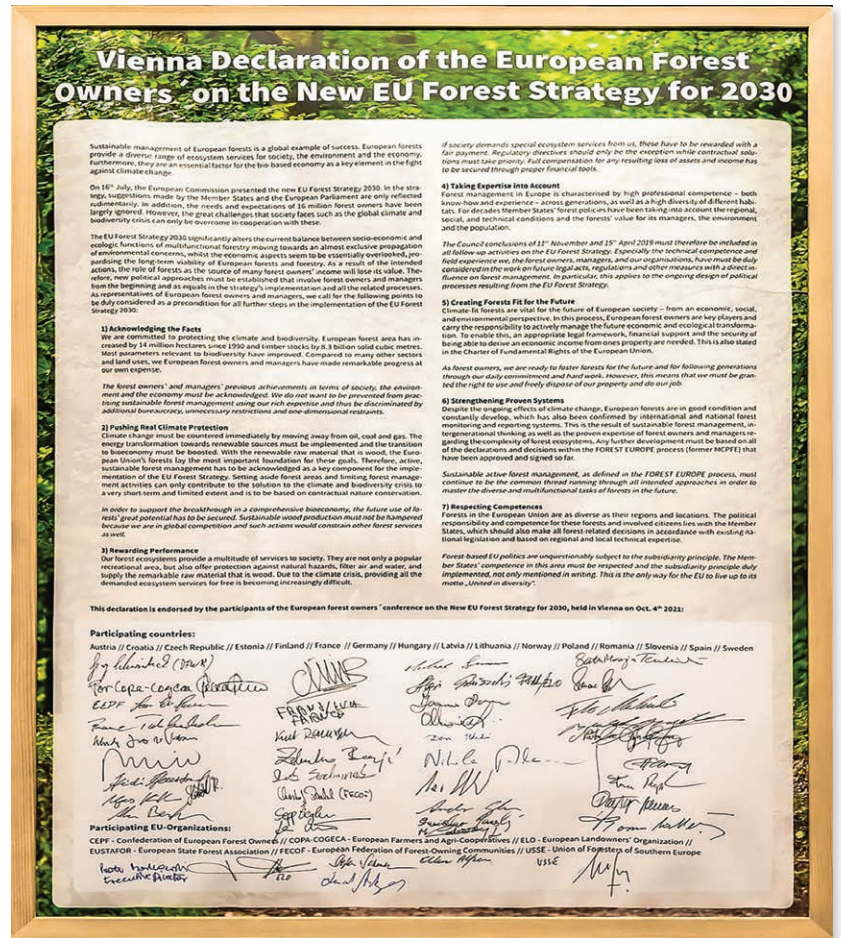
« La nouvelle stratégie forestière de l'UE pour 2030 a besoin d'objectifs clairs et d'actions cohérentes et réalisables », tel est le message que les propriétaires et gestionnaires forestiers ont adressé aux décideurs politiques de l'UE lors de la Conférence européenne des propriétaires forestiers. La conférence, organisée le 4 octobre à Vienne, a réuni des organisations européennes et nationales de propriétaires forestiers, des organisations forestières publiques et des députés européens pour discuter et échanger sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE.

Le lendemain, à Vienne, l'Autriche, l'Allemagne, la France, la Slovénie, la Suède et la Finlande ont à nouveau exprimé leur inquiétude concernant la stratégie forestière de l'UE pour 2030, affirmant dans un communiqué de presse que le texte n'est pas équilibré et ne répond pas à la pression croissante sur les forêts.

La conférence, organisée le 4 octobre à Vienne, a réuni des organisations européennes et nationales de propriétaires forestiers, des organisations forestières publiques et des députés européens pour discuter et échanger sur la nouvelle stratégie forestière de l'UE. Au cours de la conférence, CEPF, EUSTAFOR, Copa-Cogeca, ELO, USSE et FECOF ont présenté une position commune sur la nouvelle stratégie qui fait écho aux préoccupations exprimées à Vienne.

Les participants à la conférence ont exprimé d'importantes inquiétudes, car la nouvelle stratégie compromet l'équilibre actuel des piliers sociaux, environnementaux et économiques d'une sylviculture durable et multifonctionnelle dans l'UE. Les propriétaires et gestionnaires forestiers européens étaient parmi les plus actifs et les plus favorables à une nouvelle stratégie et étaient convaincus qu'elle était nécessaire pour mieux répondre aux défis et aux opportunités du secteur et pour atteindre les nouveaux objectifs du Pacte vert grâce à un cadre cohérent et bien coordonné au niveau européen. Toutefois, ces espoirs ont été déçus par la nouvelle stratégie.

La prise de position commune présentée lors de la conférence explique les principales raisons pour lesquelles les propriétaires et gestionnaires forestiers européens sont très inquiets de la stratégie et la jugent inadéquate. Le document soulève également quelques questions et remarques essentielles concernant la mise en œuvre de la stratégie. Il met en évidence quatre actions qui ont été annoncées dans la stratégie et qui nécessitent des clarifications et des ex-



lications majeures avant de poursuivre le développement de ces initiatives :

1. nouveaux indicateurs, seuils et fourchettes de l'UE en matière de gestion durable des forêts
2. nouveau système européen de certification volontaire de la gestion forestière plus proche de la nature
3. développement du paiement des services écosystémiques
4. nouvelle proposition législative sur l'observation des forêts, les rapports et la collecte de données dans l'UE

Les propriétaires et gestionnaires forestiers européens reconnaissent l'importance d'atteindre les objectifs de l'UE et sont déterminés à apporter leur contribution. Toutefois,

si les politiques de l'UE relatives aux forêts continuent à manquer de cohérence et à ne pas tenir compte de l'apport et des préoccupations de ceux qui les gèrent et qui se verraient confier la responsabilité ultime de la mise en œuvre de ces politiques, il existe un fort risque d'infaisabilité. Les propriétaires et gestionnaires de forêts ont beaucoup d'enjeu. Pour rester motivés et contribuer à la viabilité à long terme des zones rurales et de l'économie européenne, ils ont besoin de signaux constructifs de la part des décideurs européens.

La prise de position commune et la position des propriétaires et gestionnaires forestiers européens sont disponibles sur le site web d'ELO - Issues and Policies - Forestry.



Agriculture et santé des terres : le terrain d'entente entre l'agriculture et la préservation

Les objectifs de ce dialogue, organisé pendant le Congrès mondial de la nature de l'UICN en septembre à Marseille, étaient de renforcer les engagements pris lors du Sommet sur les systèmes alimentaires, de la COP15 de la CDB et de la COP26 de la CCNUCC pour restaurer la biodiversité grâce à l'agriculture durable.

L'agriculture dépend de la nature, mais contribue également à la perte de biodiversité, par exemple par la dégradation des sols et la perte d'habitats. L'agriculture durable rétablit la santé des terres, préserve la biodiversité des sols et maintient les écosystèmes qui fournissent de nombreux services à la société, notamment la régulation du climat et l'approvisionnement en eau. Le dialogue a porté sur l'examen des politiques visant à protéger la biodiversité dans les écosystèmes agricoles. Il a également exploré l'agriculture durable au cœur de la transformation du système alimentaire, soutenant la productivité, la durabilité et la résilience, tout en distribuant équitablement les bénéfices à la société.

Comme l'a souligné le Dr QU Dongyu, Directeur général de la FAO, dans son message vidéo, « la FAO s'engage à aider ses membres à se transformer en systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, inclusifs, résilients et durables pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie pour tous, sans laisser personne de côté ». Thierry de l'ESCAILLE, Secrétaire général de ELO, a souligné lors de la table ronde que « si nous voulons voir les changements souhaités et atteindre les objectifs de durabilité, nous devons adopter une approche holistique qui relie les acteurs publics et privés, les outils et les pratiques. Avec la quantité considérable de terres européennes sous propriété privée, les propriétaires fonciers ont un rôle central à jouer en tant que gardiens de notre environnement et de nos campagnes ».

(red.)
Pour plus d'informations veuillez-vous rendre sur le site www.iucncongress2020.org

Ce que le loup nous apprend sur la société d'aujourd'hui.

« Le loup est un animal puissant et il a le droit de l'être, mais n'en faisons pas un saint », écrit Stijn VERBIST. Il voit cinq choses que l'arrivée du loup nous apprend sur la société actuelle.

Stijn VERBIST, Chargé de cours en protection juridique contre le gouvernement, avocat, défenseur des droits fondamentaux

1. Le loup et le désir d'authenticité

Nous entendons si souvent que les gens recherchent l'authenticité et la connexion que ces concepts menacent de perdre toute signification. Les listes d'attente des thérapeutes, des coaches et des psychologues nous apprennent au moins qu'un grand groupe de personnes est aux prises avec l'agitation, le mécontentement et la peur de ne pas se conformer, dans l'avoir ou dans l'être. La numérisation et l'industrialisation, le consumérisme et le besoin de comparaison ont probablement éloigné de nombreux hommes et femmes de la capacité de mener une vie « ordinaire », ou du moins d'y trouver la paix. Le fait que nous devions tous apprendre à penser en termes non binaires ne met pas fin à l'éternel désir de polarisation. Dans l'esprit de Jean-Jacques ROUSSEAU, le contraste entre la nature bonne et pure et la société mauvaise et corrompue est de nouveau à la mode. Cependant, la plupart des gens sont tellement éloignés de la nature qu'ils l'idéalisent sur la base de photos et de films. Les organisations de défense de la nature et les hommes politiques, consciemment ou non, jouent habilement le jeu. Et c'est là que le loup entre en scène. Le loup est un symbole de ce qui est sauvage et indompté, libre et non lié. Ce que nous voulons tous être. Le loup comme néo-archétype de l'expression « authenticité ».



2. Le loup comme nouveau messie

Mais le loup est bien plus que cela. Faute d'être en paix avec l'ici et le maintenant, les gens se sont toujours accrochés en grand nombre à des signes d'espoir et de salut. L'histoire montre que ces signes ont souvent eu l'effet inverse : au lieu de prendre leur destin en main, les gens sont entrés dans un mode de dépendance et d'espoir d'être sauvés. Ceux qui attendent les secours de l'extérieur oublient souvent de nager eux-mêmes et se noient. Le climat ne se porte pas aussi bien qu'il le devrait, mais l'arrivée du loup donne de l'espoir. Le loup, qui avait été exterminé au XIXe siècle, est de retour, bien vivant. Le loup est un symbole de la victoire sur l'urbanisation et l'industrialisation. Elle a, pour ainsi dire, ressuscité d'entre les morts. Le retour du loup est donc cultivé comme un miracle. Ce messianisme s'accompagne bien sûr des privilèges nécessaires (beaucoup d'attention médiatique, des professeurs de droit et des biologistes qui se présentent spontanément comme leurs protecteurs) et - semble-t-il - de vaches, d'agneaux et de poneys sur la table des sacrifices.

3. Le loup comme distraction

Nous payons aujourd'hui un prix très élevé pour les (non-)politiques des dernières décennies en matière de nature, d'agriculture, d'aménagement du territoire et de mobilité. Le dernier désastre des eaux a (bien) rendu le forum des négationnistes du changement climatique très petit. Mais



© Shutterstock

elle a également montré de manière douloureuse ce que l'on peut et ne peut pas attendre d'un gouvernement, tant en matière de prévention des inondations que d'aide et de soins après celles-ci. Notre climat ne se porte pas bien et le gouvernement a sciemment fait très peu pour y remédier au cours des dernières décennies. Le loup offre une distraction bienvenue à la misère climatique et à l'écrasante responsabilité qu'en porte (aussi) le gouvernement. Les gens ne regardent pas où ils veulent regarder. Les gens regardent là où le système veut qu'ils regardent. Chaque vache éventrée trouve ainsi sa place dans « Du pain et des jeux » néo-modernes comme une technique éprouvée pour pousser l'attention des gens dans la direction souhaitée et ainsi les faire rentrer dans le rang.

4. Le loup et la propriété

Celui qui a subi des dommages et se plaint du loup se voit reprocher de ne pas avoir suffisamment protégé son troupeau contre la nature, de ne pas avoir fait assez attention. Ainsi, la victime est immédiatement blâmée. Les oppositions actuelles sur le loup trahissent également une évolution plus profonde de notre conception des droits de propriété. Son exclusivité et son inviolabilité sont sous pression. Le fait que le loup ne respecte pas les limites de la propriété peut difficilement lui être reproché. Mais cela ne suscite guère d'indignation que cela se produise, que le loup endommage le bétail et qu'il soit difficile pour les propriétaires de s'en protéger. Le fait que les propriétaires fonciers et les agriculteurs ne sont guère importants sur le plan électoral les rend vulnérables. Cette érosion apparemment innocente des droits de pro-

priété a des conséquences majeures pour l'ensemble de la communauté à long terme, tant en termes de disponibilité et d'accessibilité des logements qu'en termes de disponibilité et d'accessibilité des aliments adaptés au climat. L'agriculture durable et le développement durable du logement, comme le loup lui-même, ont besoin d'espace. Plus cet espace est rare, plus l'offre est réduite et plus le prix est élevé.

5. Le loup et l'espace ouvert

Le loup revient sur une terre incomparable à celle d'où il a été chassé. L'espace ouvert en Flandre (dont la moitié est privée) a systématiquement diminué depuis lors. La nécessité pour le loup de disposer d'un vaste habitat nous confronte à cette rareté accrue, comme le ferait une baleine dans le canal Albert, par exemple. Nous pouvons accueillir le loup aujourd'hui, mais que se passera-t-il si le loup continue à se multiplier avec succès dans quelques années ? (La progéniture du loup reçoit à peu près la même attention médiatique que la progéniture de la royauté britannique). Une réserve sera-t-elle alors créée pour les agriculteurs et autres détenteurs d'animaux ? Car soyons honnêtes : une prévention à cent pour cent contre les dommages causés par les loups, tout comme contre les martres et les renards, est pratiquement impossible dans la pratique. Le loup a peut-être des droits, mais tout droit d'un homme ou d'un animal est limité par le droit de tout autre homme ou animal.

C'est ce que le loup nous apprend. Il ne faut donc pas le tourner, en ignorant totalement son impact social. Le loup est un animal puissant qui a le droit d'exister, mais n'en faisons pas un saint.

A graphic for Agriland. At the top is a yellow circle with a grid pattern. Below it, the word "AGRILAND" is written in green. Underneath, it says "Exploitant et/ou coordinateur d'exploitations agricoles". There are two sections: one for Belgium with the email "support@agriland.be" and phone number "+32 (0)10 23 29 00", and one for France with the email "damien.deriberolles@agrilandfrance.fr" and phone number "+33 (0)6 50 98 17 13". At the bottom is the website "www.agriland.be". The background is a photograph of a field with a tree.

Le langage clair dans la communication agricole - un pont pour la confiance des citoyens.

« Rien dans la vie n'est à craindre, il faut seulement le comprendre. Le moment est venu de comprendre davantage, afin de pouvoir avoir moins peur. » - Marie CURIE-SKŁODOWSKA.

Cristina NOBRE SOARES, communicatrice scientifique, modératrice régionale du ForumforAg 2021 au Portugal

Je cite souvent cette phrase dans mes cours de communication scientifique en langage clair. C'est peut-être une façon de rappeler à mes étudiants que nous craignons tout ce que nous ne comprenons pas. Et c'est pourquoi il est si important de partager les connaissances scientifiques dans un langage accessible afin que tout le monde comprenne.

Et cela est également vrai lorsque nous communiquons sur des questions agricoles plus controversées, telles que les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou les techniques d'édition de gènes (NGT).

Les OGMs et les NGTs présentent des développements prometteurs en matière de résistance aux maladies des plantes, de tolérance à la sécheresse et de meilleure nutrition. Les agriculteurs pourraient donc réduire les besoins des cultures en pesticides, en eau et en engrais. À première vue, les OGM et les NGT pourraient donc être un outil permettant d'améliorer la durabilité de l'agriculture. Pourtant, la société est très inquiète. Et exprime une crainte.

Et pourquoi cela arrive-t-il ?

Eh bien, je pourrais parler du manque de confiance dans la science. Je pourrais parler de la diffusion de la désinformation numérique. Ou encore des peurs, des croyances et des motivations culturelles du public. En effet, nous devons gérer un trop grand nombre de niveaux de complexité lorsque nous abordons avec le public certains thèmes scientifiques et technologiques. Pourtant, il y a un aspect auquel nous devons nous attaquer en premier.

Il s'agit de la langue.

La langue est souvent considérée comme une question sans importance. Mais ce n'est pas le cas. Le langage que les scientifiques utilisent pour communiquer des thèmes aussi complexes que les NGTs est le premier pont établi entre les agronomes, les scientifiques et le grand public. Et je ne parle pas de la langue que vous choisissez de parler ; je parle de la façon dont nous nous adressons au public. Je parle de la clarté avec laquelle nous devons expliquer des concepts complexes, comme les NGTs, à quelqu'un qui n'a pas les mêmes connaissances que les scientifiques mais qui, en tant que consommateur, doit connaître les enjeux.

Le langage utilisé par les scientifiques agricoles et les agronomes rend la communication agricole encore plus complexe. En effet, à l'instar de plusieurs autres sujets scientifiques, l'agriculture est truffée de termes spécifiques (jargon) et d'abréviations peu familières, et le grand public n'en connaît pas la signification. Et les gens ne font pas confiance à ce qu'ils ne comprennent pas. Le défi consiste, par la communication, à instaurer un niveau de confiance et à donner aux gens la confiance nécessaire pour prendre leur propre décision sur la base de faits expliqués d'une manière qu'ils comprennent vraiment.

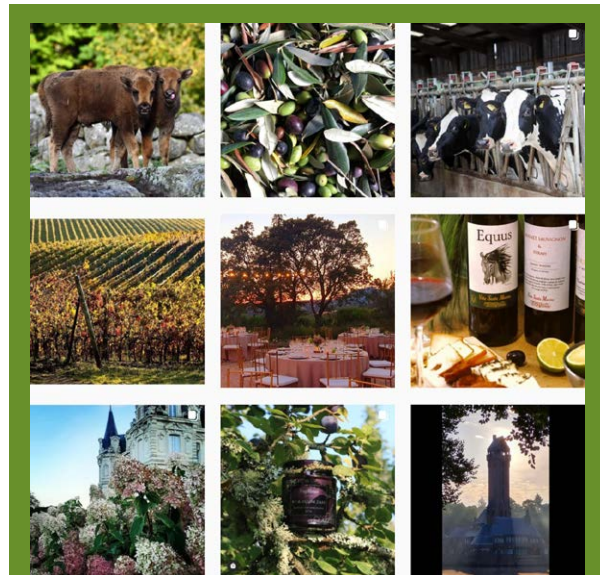
Pour atteindre ce niveau de confiance, les agronomes et les scientifiques agricoles doivent se mettre à la place du public. Ils doivent se demander : Le public comprend-il ce que je dis ? Que savent-ils déjà sur le sujet ? Pourquoi ont-ils besoin de le savoir ? Quelles sont leurs craintes ? C'est la moitié du chemin vers une communication plus engageante, ce qui est fondamental pour faire passer le message au public.

Et la première étape de l'engagement public consiste à descendre de la tour d'ivoire académique et technique et à utiliser un langage simple et clair que tout le monde comprend. Chacun a le droit de comprendre, surtout lorsqu'il s'agit de la nourriture qu'il mange, de sa santé et de sa vie. Ce droit à la compréhension est un moyen de responsabiliser les communautés.

Donc, si les gens peuvent comprendre les enjeux, peut-être que la peur et le doute pourraient être remplacés par de meilleures décisions. Un consommateur informé est probablement un citoyen qui a davantage confiance dans les nouvelles technologies agricoles. Et qui les voit comme une voie vers la durabilité environnementale de l'agriculture tout en assurant la qualité et la sécurité des aliments.

Mais nous pouvons nous attaquer à ces problèmes de communication en créant un pont accessible entre la science et les citoyens, appelé langage clair et simple, et en leur donnant les moyens d'agir grâce au « droit de comprendre ». Et en gardant à l'esprit que ce que nous ne comprenons pas ne nous intéresse pas et ne nous inspire pas confiance.

L'utilisation d'un langage clair et simple peut sembler un petit pas pour la communication agricole, mais c'est certainement un grand pas pour gagner la confiance des citoyens.



Welcoming
Estates
Website

Discover the new simplified website!
Many new estates added!

Follow us for daily posts on
Instagram and Facebook
for the latest developments.

www.welcomingestateswebsite.com



Copyright: Harald HARTMANN

Prendre le terrain au sérieux dans la gestion spatiale des risques d'inondations



12

Les inondations sont l'un des risques naturels les plus importants en Europe, non seulement le long des grands fleuves, mais aussi le long des petits ruisseaux et rivières. Les inondations peuvent causer de graves dommages, comme on a pu le constater en juillet lors des événements extrêmes survenus en Allemagne, en Autriche et dans les pays du Benelux. Le changement climatique va probablement en augmenter la fréquence et l'intensité. Les digues et barrages doivent être de plus en plus complétés par des mesures de rétention d'eau dans l'ensemble du bassin versant.

La rétention peut se faire dans l'arrière-pays en utilisant les services de la nature (lacs, zones humides, bandes de végétation tampon retenant l'eau avant qu'elle n'atteigne les rivières), le long des rivières (reméandrage, restauration des plaines inondables, polders) ou dans les villes résilientes (jardins de pluie, toits verts, bassins de rétention). Les mesures de rétention exigent toutefois plus de terres que les techniques traditionnelles. Ces terres sont souvent utilisées de manière intensive par des propriétaires privés. La revendication de ces terres pour la rétention soulève des conflits sur les droits de propriété privée. La mobilisation des terres en amont pour la rétention d'eau ou le stockage des crues temporelles soulève donc des questions complexes :

a) Les causes et les effets des mesures ne sont souvent pas bien compris. Les informations sur la connectivité des bas-

sins hydrographiques doivent être transparentes.

- b) La rétention des inondations sur les terrains privés implique de nombreux acteurs et institutions différents. La gouvernance des risques d'inondation peut atténuer les conflits.
- c) L'activation de terres privées pour la rétention d'eau nécessite des mécanismes de compensation qui relient ceux qui fournissent des services de rétention à ceux qui en bénéficient.

Depuis 2017, un groupe d'universitaires et de praticiens de 35 pays collabore à l'action COST européenne « **LAND4FLOOD : Natural flood retention on private land** » - partageant les connaissances et les expériences, collectant les bonnes pratiques lors d'ateliers avec les parties prenantes (pour en savoir plus : <http://www.land4flood.eu/>).

Des messages politiques clés ont été formulés sur la base de la mise en réseau intensive de LAND4FLOOD :

- L'argent pour la mise en œuvre de mesures de stockage des inondations ne suffit pas : de multiples instruments et stratégies - échanges de terres contre terres, compensations des pertes de production, servitudes de conservation, exonérations fiscales - doivent être activés.
- Commencez à travailler à petite échelle : les plans globaux de bassins hydrographiques sont impressionnants mais ils

ne se concrétiseront pas sans un travail avec les propriétaires de parcelles individuelles. L'activation des propriétaires fonciers est vitale et génère l'effet domino indépendamment de la situation des sites de rétention les plus efficaces.

- Prenez le temps d'obtenir l'adhésion des propriétaires fonciers : les changements d'utilisation des terres qui diminuent délibérément leur productivité sont douloureux. Il est nécessaire d'équilibrer soigneusement et en permanence les points de vue individuels et les avantages pour la société.

Les propriétaires fonciers représentent un groupe de parties prenantes conscientes et conservatrices. La terre est le fondement de leurs revenus et, souvent, de leur identité. À ce titre, ils doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de résilience aux inondations, en rejoignant les universitaires, les experts et les autres parties prenantes.

Les informations sont basées sur les travaux de l'action COST LAND4FLOOD soutenue par COST (Coopération européenne en science et technologie), www.cost.eu.



Promouvoir l'utilisation durable des terres sous-utilisées pour la production de bioénergie par le biais d'une plateforme en ligne pour l'Europe

La bioénergie est un élément clé pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE et les Objectifs de développement durable. Pour garantir une production durable de bioénergie, les terres marginales, sous-utilisées et contaminées (ang. marginal, underutilised and contaminated - MUC) peuvent constituer une option viable, car elles n'entrent pas en concurrence avec la production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, mais peuvent néanmoins produire de la biomasse à des fins énergétiques.

Lindsey CHUBB, ELO



Usine de biodiesel

Si vous êtes un agriculteur, un propriétaire foncier, un investisseur ou un acteur industriel intéressé par la mise en œuvre de projets de bioénergie durables et que vous avez besoin d'une indication des performances réalisables pour votre idée, découvrez comment BIOPLAT-EU peut vous aider à prendre cette décision.

Social Media profiles:

@Bioplat-Eu
<https://www.flickr.com/people/189253496@N07/>
 @bioplat.eu
 @BIOPLAT-EU
 @BioplatEu
 @Project BIOPLAT-EU
bioplat.eu



Ce projet a été financé par le programme de recherche et d'innovation H2020 de l'Union européenne sous le numéro de convention de subvention 818083.

L'objectif global du projet BIOPLAT-EU est de promouvoir l'adoption par le marché de la bioénergie durable en Europe en utilisant des terres marginales, sous-utilisées et contaminées pour la production de biomasse non alimentaire, grâce à la mise à disposition d'une plateforme en ligne servant d'outil d'aide à la décision.

L'outil WebGIS BIOPLAT-EU fournit une plateforme en ligne complète pour soutenir le processus de prise de décision pour les nouveaux projets d'investissement en bioénergie qui reposent sur la biomasse provenant des terres de MUC en Europe et dans les pays voisins.

Cette plateforme complète et gratuite comprend des informations sur le projet, un service d'assistance et l'outil webGIS. L'outil webGIS permet aux utilisateurs de

rechercher des terres de MUC en Europe, de sélectionner une culture et une filière bioénergétique appropriées et de réaliser une évaluation de la durabilité qui fournit à l'utilisateur des spécifications sur la terre, notamment les émissions de GES, l'empreinte hydrique, les impacts sur l'emploi, parmi tant d'autres.

Le projet a mené des études de faisabilité détaillées et des modèles commerciaux de la bancabilité de 12 chaînes de valeur dans 6 pays différents (Allemagne, Hongrie, Italie, Roumanie, Espagne et Ukraine). Le partenaire industriel de BIOPLAT-EU, NESTE, a utilisé avec succès l'outil webGIS pour mener une évaluation paneuropéenne afin d'explorer les terres de MUC qui conviennent à la production d'oléagineux en Europe.



Zone locale marginale



L'utilisation par les agriculteurs d'engrais fabriqués à partir d'éléments nutritifs recyclés aidera l'agriculture européenne à faire un grand pas en avant vers une économie circulaire fondée sur la biodiversité.

Ces dernières années, le passage à une économie circulaire est devenu une solution souvent évoquée pour relever de nombreux défis mondiaux actuels, et ce à juste titre. Comme chacun le sait, notre modèle linéaire actuel de production et de consommation - dans lequel les matières premières sont collectées, puis transformées en produits qui sont utilisés jusqu'à ce qu'ils soient finalement jetés comme déchets - n'est pas durable. Les entreprises, les décideurs et les scientifiques de tous les secteurs d'activité s'efforcent d'adapter leur production pour utiliser moins de ressources, émettre moins de gaz à effet de serre et développer des produits plus facilement recyclables.

L'agriculture a été, pendant des centaines d'années, un modèle circulaire. Les animaux étaient nourris de pâturages et de déchets de culture sur place, et leur fumier était retourné dans les champs pour fournir des nutriments à la saison de culture suivante. Cependant, au cours des 80 dernières années, le secteur a connu une transformation phénoménale. La spécialisation de l'agriculture et l'importation d'aliments pour animaux ont permis à notre système agricole de répondre à une demande mondiale en constante augmentation. Mais, comme nous le réalisons aujourd'hui, cette évolution s'est accompagnée d'un lourd fardeau pour l'environnement, notre climat, notre santé et, bien sûr, notre future sécurité alimentaire.

Nous sommes aujourd'hui à un moment crucial de la production alimentaire qui nous offre une énorme opportunité. En combinant notre sagesse ancestrale de l'agriculture naturelle avec des décennies de science

de pointe, il est possible de produire un système qui soit productif, résilient et qui soutienne notre capital naturel. Et pour les nutriments, la voie est déjà tracée.

Aujourd'hui, l'agriculture est fortement tributaire des engrais minéraux synthétiques pour fournir les nutriments essentiels à la croissance des cultures. 75 % du phosphore utilisé dans les engrais minéraux synthétiques dans l'UE provient de sources minérales, principalement importées et extraites de roches phosphorées non renouvelables. 65 % de l'azote utilisé dans ces engrais est de l'azote minéral - produit par le procédé HABER BOSCH, un procédé qui consomme de grandes quantités de combustibles fossiles tels que le gaz naturel. Ces nutriments sont ajoutés dans le sol pour que les cultures puissent pousser, retirés du sol lors de la récolte et finalement transformés en déchets lors de leur passage dans le système alimentaire, contribuant

ainsi à la pollution par les nutriments. L'accumulation la plus importante de ces nutriments se produit dans les zones de production animale concentrée (par le biais du fumier) et dans les zones urbaines (dans les boues d'épuration et les déchets alimentaires et municipaux). Cette accumulation de nutriments a des effets négatifs graves sur la qualité des sols, de l'air et de l'eau et menace la viabilité à long terme de l'agriculture européenne.

La récupération et la réutilisation des nutriments issus des biodéchets (fumier, déchets alimentaires et même boues d'épuration) est un élément crucial d'un système de la bioéconomie circulaire et contribuera à la transition de l'Europe vers une économie neutre en carbone, peut soutenir le découplage de la croissance économique et de l'utilisation des ressources, et aider à restaurer la biodiversité et à réduire la pollution.

14



Ammonium Sulphate solution

EU fertilising product (2019/1009)⁽¹⁾
RENURE material (proposed by JRC)⁽²⁾

| CHEMICAL ANALYSIS (Ammonium sulphate obtained via FiberPlus with use of gypsum) | | CHEMICAL ANALYSIS (Ammonium sulphate obtained via other type of stripping and/or scrubbing with H ₂ SO ₄) | |
|--|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
| Ammonium sulphate solution 5 (+6) | Ammonium sulphate solution 8 (+9) | Ammonium sulphate solution 5 (+6) | Ammonium sulphate solution 8 (+9) |
| 5 % (± 0.5 %) | 8 % (± 0.5 %) | N water-soluble ammonium nitrogen | N water-soluble ammonium nitrogen |
| 6 % (± 0.5 %) | 9 % (± 0.5 %) | S water-soluble sulphur | S water-soluble sulphur |
| Solution: typical properties | | Solution: typical properties | |
| Density: 1,1 kg/l | | Density: 1,2 kg/l | |
| pH: 6,5 bis 7,8 | | pH: 4 bis 7 | |

Description

Ammonium sulphate solution - (NH₄)₂SO₄ solution - is a mineral nitrogen/sulphur fertiliser derived from anaerobic digestate using calcium sulphate (CaSO₄) or sulphuric acid (H₂SO₄) as a scrubber agent.

(NH₄)₂SO₄ solution contains all nutrients in a fully water-soluble form, which are therefore directly available to the plants. The combination of N and S enables a demand based supply for the plants with both nutrients, suitable for all kinds of agriculture (except organic farming). (NH₄)₂SO₄ solution is an ideal fertiliser for plants that are in need of high S amount, such as grassland, rapeseed, maize, rye, wheat, cabbage, onions, celery and sugar beets.

Application

The (NH₄)₂SO₄ solution is a N containing S fertiliser. Meaning, N fertilisation limits must be taken into account during its application, and the use should be guided by the fertility status of the soil. It is recommended to apply (NH₄)₂SO₄ solution during the early growth phase of the plant, e.g. for maize this will be at the stage that the plant has 3-4 leaves.



⁽¹⁾ Regulation (EU) 2019/1009 of the European Parliament and of the Council of 5 June 2019 laying down rules on the making available on the market of EU fertilising products and amending Regulation (EC) No 1069/2008 and (EC) No 1107/2009 and repealing Regulation (EC) No 2003/2003, will apply from July 2020.

⁽²⁾ Criteria proposed by Joint Research Centre (JRC) for potential categorisation of so called RENURE materials is a proposed and not active legal framework. For more information on this study please see: (Hoggens D, Orville G, Lugani E, Tavares S, Torres A, Cavalli B, Sengen HGA). Technical proposals for the safe use of processed manure above the threshold established for Nitrate Vulnerable Zones by the Nitrate Directive (91/676/EEC). EUR 30363 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020. ISBN 978-92-76-21539-4, doi:10.2760/737351_1, JRC12436.



SYSTEMIC receives funding from the European Union's Horizon 2020 Framework Programme for Research and Innovation under Grant Agreement no. 730400



Mineral Concentrate from processed manure or digestate

RENURE material (proposed by JRC)⁽¹⁾

| CHEMICAL ANALYSIS (Mineral concentrate obtained from co-digested pig manure at Groot Zevent Vergisting) | | Solution: typical properties | |
|--|---|------------------------------|------------|
| Mineral Concentrate | N water-soluble ammonium nitrogen as NH ₄ ⁺ | Density: | 1,0 kg/l |
| 0,8 % (± 0,5 %) | S water-soluble sulphur | pH: | 7,5 to 8,5 |
| 0,4 % (± 0,5 %) | K ₂ O water-soluble potassium | | |
| 0,8 % (± 0,5 %) | P ₂ O ₅ | | |
| <0,03% | | | |

Description

Mineral concentrates are produced from manure or digestate through a process of solid/liquid separation followed by reverse osmosis. The concentrate after reverse osmosis is here referred to as mineral concentrate. Mineral concentrates contain at least 90% of the nitrogen in the form of ammonium (NH₄⁺), which is fully water-soluble and plant-available. Though primarily used as an N fertiliser, these mineral concentrates also contain notable levels of other macro-nutrients including potassium and sulphur but not phosphate. The composition may differ depending on the origin (production plant) of the concentrate. Mineral concentrates can be used as NPKS fertiliser on grassland and arable land.

The use of mineral concentrate as an alternative for synthetic N fertiliser is beneficial in terms of lowering greenhouse gas emissions since it reduces long-distance transport of manure and lowers the use of synthetic N fertiliser within the region of the plant.

Application

Mineral concentrates should be applied by means of injection in order to prevent ammonia emissions. In the Netherlands and in Flanders (Belgium) this is in force in national regulations. JRC proposed this as a criteria for all RENURE materials that have a pH above 6,5. If applied correctly, the nitrogen use efficiency of mineral concentrates is similar to that of artificial nitrogen fertilisers. Mineral concentrates typically contain less than 1% N which is low compared to synthetic fertilisers and this may require adjustment of application equipment used for injection of artificial fertilisers in order to apply the desired amounts.



⁽¹⁾ Criteria proposed by Joint Research Centre (JRC) for potential categorisation of so called RENURE materials is a proposed and not active legal framework. For more information on this study please see: (Hoggens D, Orville G, Lugani E, Tavares S, Torres A, Cavalli B, Sengen HGA). Technical proposals for the safe use of processed manure above the threshold established for Nitrate Vulnerable Zones by the Nitrate Directive (91/676/EEC). EUR 30363 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020. ISBN 978-92-76-21539-4, doi:10.2760/737351_1, JRC12436.



SYSTEMIC receives funding from the European Union's Horizon 2020 Framework Programme for Research and Innovation under Grant Agreement no. 730400

La Fondation RISE a travaillé dans le cadre du projet H2020 SYSTEMIC pour aider les usines de biogaz à extraire ces précieux nutriments des biodéchets à l'échelle industrielle et à les adapter aux besoins des agriculteurs. Elles peuvent ensuite être utilisées pour remplacer, ou être mélangées à, des engrais minéraux synthétiques, produire des amendements pour le sol et des alternatives comme des pots de rempotage à base de tourbe. Les fibres récupérées peuvent même être converties pour remplacer les pots de plantes dans les industries horticoles et peuvent contribuer de manière importante à atteindre les objectifs de l'UE en matière d'énergie renouvelable grâce à la production de biogaz.

La technologie est déjà établie et a été testée à l'échelle industrielle, et les biodéchets à traiter ne manquent pas. En effet, les zones d'élevage intensif ont du mal à se débarrasser du fumier et sont souvent obligées de le transporter sur de longues distances, ce qui contribue encore aux émissions. Cependant, les engrais d'origine biologiques ont encore du mal à concurrencer les engrais minéraux synthétiques sur un pied d'égalité.

Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les matières organiques sont complexes et nécessitent des processus technologiques coûteux pour extraire les éléments nutritifs, et sont produites en plus petites quantités que les engrais synthétiques. Elles sont donc plus chères à produire et ne peuvent être compétitives en termes d'économie d'échelle. Il y a également un problème d'accès au marché, car de nombreux représentants des ventes d'engrais ne stockent pas ces produits. Troisièmement, il existe une idée fautive concernant les engrais d'origine biologiques - qu'ils sont agronomiquement inférieurs, ou qu'ils conservent des résidus dangereux. Or, les essais en pot et sur le terrain ont montré dans de nombreux cas que ce jugement est faux. De nombreux engrais d'origine biologiques ont donné des résultats équivalents à ceux de leurs équivalents synthétiques et il a été démontré qu'ils ne contiennent pas d'agents pathogènes dangereux et n'augmentent pas les émissions de nutriments. Ils devraient être soumis aux mêmes critères rigoureux que les engrais synthétiques et, une fois approuvés, constituer une alternative sérieuse pour les agriculteurs.

La croissance de l'utilisation d'engrais d'origine biologique peut aider l'agriculture européenne à faire de grands pas vers la durabilité, mais l'industrie reste limitée car les investisseurs sont découragés par le manque de croissance dans le secteur. Le projet SYSTEMIC a proposé que les nutriments récupérés soient pris en compte dans le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, ce qui permettrait à la fois aux usines de biogaz qui récupèrent les nutriments et aux agriculteurs qui utilisent les unités récupérées d'accéder à des crédits carbone en fonction des émissions économisées. Cela inciterait également les fabricants d'engrais à utiliser les nutriments récupérés dans leurs propres processus. Pour aider les agriculteurs à mieux comprendre le concept d'engrais d'origine biologique, RISE, dans le cadre du projet SYSTEMIC, a produit des fiches d'information sur deux produits couramment fabriqués, le concentré minéral issu du fumier ou du digestat, et la solution de sulfate d'ammonium.

Pour plus d'informations sur le travail de SYSTEMIC, veuillez consulter le site <https://systemicproject.eu/> ou suivre SYSTEMIC sur twitter à @systemic_eu.

SOILGUARD

Gestion durable des sols pour libérer le potentiel de biodiversité des sols et accroître le bien-être environnemental, économique et social

Lindsey CHUBB, ELO


Le 21 et 22 juin dernier, le projet Horizon 2020, SOILGUARD, a tenu sa réunion inaugurale en ligne, donnant ainsi le coup d'envoi de ses activités. Vingt-cinq partenaires de projet transdisciplinaires de dix-sept pays se sont réunis pour partager les objectifs du projet, les attentes et les résultats à atteindre au cours des quatre prochaines années. Les rôles et responsabilités à assumer ont été expliqués par Leitat, coordinateur du projet, et les responsables des différents paquets de travail (work packages).

L'objectif de SOILGUARD est de stimuler l'utilisation durable de la biodiversité des sols afin de protéger leur multifonctionnalité et d'accroître le bien-être économique, social et environnemental. Cet objectif sera atteint par la co-création de preuves solides des liens entre la gestion des sols, la biodiversité des sols, la multifonctionnalité des sols et le bien-être humain dans les régions biogéographiques.

Ces preuves seront obtenues au moyen d'un cadre holistique novateur pour la biodiversité et le bien-être des sols. SOILGUARD évaluera l'état de la biodiversité des sols et sa contribution à la provision et à la valeur des services écosystémiques (SE) médiés par les sols en fonction des menaces, à savoir la dégradation des sols, la gestion non durable des sols et le changement climatique. Les preuves seront utilisées pour :

1. quantifier les avantages environnementaux, économiques et sociaux de la gestion durable des sols (GDS) et de la biodiversité des sols,
2. accroître la capacité de prévoir les réponses de la biodiversité des sols aux défis actuels et futurs, ainsi que les effets en cascade sur les écosystèmes terrestres et le bien-être humain,
3. informer les cadres politiques et de conservation nationaux, européens et mondiaux
4. intégrer et soutenir la mise en œuvre des pratiques de MSS.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les développements du projet SOILGUARD, vous pouvez contacter l'équipe des projets ELO (projects@elo.org) ou nous suivre sur les médias sociaux.

-  @SOILGUARD_H2020
-  @SOILGUARD
-  @soilguard_h2020
-  @soilguard
-  SOILGUARD
-  SOILGUARD Project



Les recherches ayant conduit à ces résultats ont été financées par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 101000371.



Soil Award

The Land and Soil
Management Award
2021 - 2022





For good agriculture and environmental conditions

APPLY NOW!

DEADLINE: JANUARY 15, 2022

PRIZE: € 5,000

DOWNLOAD THE APPLICATION FORM HERE

 emmanuelle.mikosz@elo.org
 www.europeanlandowners.org/awards/soil-land-award
 [europeanlandowners](https://www.facebook.com/europeanlandowners)
 [EULandownersOrg](https://twitter.com/EULandownersOrg)



Let's increase our food supply
without
reducing theirs

the
good
growth
plan

Syngenta Brussels Office
Avenue Louise, 489,
B-1050 Brussels
Tel: +32.2.642.27.27
www.syngenta.com
www.goodgrowthplan.com



Agenda

31 octobre - 12 novembre, Glasgow

Conférence des Nations unies sur le changement climatique
<https://ukcop26.org/>

30 novembre - 1 décembre, Bruxelles, en ligne

Conférence sur l'avenir de l'alimentation 2021
<https://eitfutureoffood.eu/>

30 novembre - 1 décembre

Sommet européen Business & Nature 2021 - renforcer l'action
des entreprises en faveur de la nature
https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/ebns/index_en.htm

1 décembre, Paris

Assemblée générale d'ELO
www.europeanlandowners.org

2 décembre, Paris

Forum pour le Futur de l'Agriculture - édition régionale France
2021
www.forumforagriculture.com

15 mars 2022, Bruxelles

Forum pour le Futur de l'Agriculture - conférence annuelle
www.forumforagriculture.com



CountrySide

is a publication of the ELO
in English and French

5 Euros

Publisher :
Thierry de l'Escaille
Chief editor :
Emmanuelle Mikosz

Text editor :
Sophy Smits van Oyen-Maltzoff

Design & proof readers
Jehanne de Dorlodot - Verhaegen
José M^a Gomez-Acebo Rosas

Back office:
Stephanie Van Meenen

Rue de Trèves, 67
B - 1040 Bruxelles
Tel. : 00 32 (0)2 234 30 00
Fax : 00 32 (0)2 234 30 09
countryside@elo.org
Internet Site : www.elo.org